

## Hélène Surrel, nouvelle vice-présidente de la commission Vie étudiante de la CGE

La Conférence des grandes écoles ([CGE](#)) annonce ce jour la nomination par Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers et président de la Conférence des grandes écoles, de Hélène Surrel, directrice de Sciences Po Lyon, au poste de vice-présidente de la commission Vie étudiante de la CGE.

Cette nomination intervient après le départ de Pierre Mathiot, directeur général de Sciences Po Lille, qui avait pris la vice-présidence de la commission Vie étudiante en mars 2023. Ces quelques mois ont coïncidé avec le nouveau dynamisme de la commission : sensibilisation et valorisation de l'engagement étudiant dans la vie associative, prévention des risques, santé et bien-être étudiant, plaidoyer pour une plus grande pratique du sport dans les Grandes écoles en contexte de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Honorée et enthousiaste de succéder à Pierre Mathiot, Hélène Surrel souhaite s'inscrire dans cette continuité et a d'ores et déjà établi le champ d'action de la commission autour de quatre priorités :

- **La santé mentale et le bien-être**, une mission qui revêt un caractère urgent notamment compte tenu des troubles psychologiques qui affectent un nombre croissant d'étudiants. La crise COVID a mis en lumière la nécessité d'œuvrer pour leur santé mentale et de veiller à ce qu'ils se sentent accompagnés tout au long de leur parcours académique ;
- **La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant** : l'engagement joue un rôle essentiel dans le développement personnel et professionnel des étudiantes et des étudiants. Il est essentiel de le reconnaître et de le valoriser, de soutenir la structuration des associations et de répondre aux enjeux de communication qui y sont liés ;
- **La prévention des risques**, afin d'appuyer et d'accompagner les Grandes écoles membres de la CGE dans la mise en œuvre de politiques de prévention, notamment en ce qui concerne l'alcool, les drogues et les conduites addictives, les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations mais aussi la radicalisation et les dérives sectaires ;
- **La promotion de la pratique physique et sportive**, en continuant le travail engagé à la suite de la signature de la feuille de route interministérielle et des résultats portés par l'[enquête Sport 2023](#) afin d'impulser une inflexion significative dans le développement de la pratique physique et sportive au sein des Grandes écoles.



*« J'éprouve un réel sentiment de responsabilité et d'engagement alors que je prends aujourd'hui la vice-présidence de la commission Vie étudiante de la Conférence des grandes écoles. C'est un honneur pour moi d'accompagner les membres de cette commission dans le cadre de leurs travaux sur l'expérience étudiante, la vie associative, la prévention des risques ainsi que l'activité physique et sportive. Je tiens à remercier personnellement Laurent Champaney pour la confiance accordée. »*

**Hélène Surrel, directrice de Sciences Po Lyon, vice-présidente de la commission Vie étudiante de la Conférence des grandes écoles**

*« La nomination d'Hélène Surrel à la vice-présidence de la commission Vie étudiante revêt une signification particulière. Je connais son engagement, sa persévérance et son abnégation et je sais qu'elle portera à bras le corps les sujets de cette commission et tout particulièrement sur les violences sexistes et sexuelles et la santé de nos étudiantes et étudiants. »*

**Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers, président de la Conférence des grandes écoles**



#### **À PROPOS DE LA CGE**

Créée en 1973, la CGE regroupe 243 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

[www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)

**Twitter :** [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

**LinkedIn :** [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](https://www.linkedin.com/company/conference-des-grandes-ecoles-cge)

**YouTube :** [@conferencedesgrandesecoles845](https://www.youtube.com/channel/UC845...)

#### **CONTACT PRESSE**

Agence EPOKA pour la CGE

Nicolas Crépin – [ncrepin@epoka.fr](mailto:ncrepin@epoka.fr) – 06 52 32 10 11

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)